

Le Mendulphin



#116 - Bulletin municipal de Saint-Molf - Automne 2024

Enfance et jeunesse

... des vacances à la rentrée, des activités à tout âge !

Mon Restau responsable,
consommer autrement

Avis d'affouage

Sécurité, c'est l'affaire
de tous

Nos partenaires



Gérald DAUCE

Plomberie • Chauffage

Tél. 02 28 55 91 25

Impasse du Bréniguen
Parc d'activité du Mès
44350 Saint-Molf



SARL DENAIRE
COUVERTURE - ZINGUERIE

RGE

44350 SAINT-MOLF
sarldenairejeanclaude@wanadoo.fr
02 40 62 53 07 // 06 85 50 81 38



**POSE CARRELAGE
FAÏENCE, PARQUETS
& TOUS REVÊTEMENTS
DE SOLS**

David HERMITE
06 10 93 74 75

02 40 62 98 34 - bhcarrelage@orange.fr
Le point du jour - 44350 SAINT-MOLF



CHARIER
ROUTES & TRAVAUX URBAINS
La Turballe

**TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
VENTE DE MATÉRIAUX**

TÉL. 02 40 23 30 60

Carrière de Bréhet - BP 31007 - 44356 LA TURBALLE Cedex
sguidoux@charier.fr



*Le Jardin
de Virginie*
Artisan
Fleuriste

02 51 16 91 52 - ST MOLF



Fanny Coiffure

COIFFURE À DOMICILE
MIXTE, SHAMPOOING, COUPE, BRUSHING...

06 60 98 03 44 - 44350 SAINT-MOLF



MAGRÉ THIERRY
MENUISERIE CHARPENTE ARTISANALE

Ouvertures - Fermetures
BOIS - ALU - PVC
Ossatures Bois
Cloisons sèches
Terrasses bois

**TÉL. 02 40 22 09 77
06 77 82 40 52**

44350 SAINT-MOLF
magre.thierry@wanadoo.fr





Sonia POIRSON

Chères Mendulphines, chers Mendulphins

C'est avec un immense plaisir que je vous présente ce nouveau magazine municipal, consacré à un thème qui nous tient particulièrement à cœur : les services dédiés à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse de notre commune.

Dans ce dossier, vous découvrirez la diversité des services proposés par la commune : micro-crèche, écoles, activités périscolaires et centre de loisirs, restauration scolaire mais aussi club juniors et espace jeunes.

La commune de Saint-Molf a fait le choix d'investir pour l'enfance-jeunesse. En effet, nous pouvons être fiers d'être une commune qui assure la totalité des services enfance-jeunesse.

Les équipes travaillant au sein de ces structures veillent quotidiennement au bien-être et à l'épanouissement des enfants et des jeunes.

Les engagements de la commune sont clairs et les objectifs des projets pédagogiques des services vont dans ce sens :

- Permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir en leur proposant des structures dynamiques et enrichissantes,
- Favoriser l'implication, la prise d'initiative et de responsabilité des enfants et des jeunes dans la réalisation de leurs projets et les amener à plus d'autonomie et de confiance en soi,
- Transmettre à chaque enfant les outils nécessaires pour grandir, apprendre et devenir des citoyens responsables,
- Favoriser le lien social en renforçant les solidarités,
- Favoriser l'accès à la culture et à la découverte.

Nous sommes aussi très heureux de souligner l'implication à nos côtés des associations, des écoles, des parents et des partenaires qui enrichissent l'offre de services de la commune et qui permettent aux enfants d'évoluer dans un cadre agréable et enrichissant.

Je tiens à remercier chaleureusement les agents des services, c'est grâce à leur implication et leur professionnalisme que nous pouvons offrir aux mendulphins un service de qualité.

Je vous invite donc à lire ce dossier qui présente le fonctionnement et l'organisation de chaque service dédié à nos enfants et à nos jeunes.

#Bonne lecture !

■ Sonia POIRSON
Adjointe aux affaires sociales,
l'enfance-jeunesse et l'intergénérationnel

#SMPPT

» Actualités	p. 2
» Actions municipales	p. 4
» Cap Atlantique	p. 4
» Sécurité	p. 5
» Environnement, cadre de vie, urbanisme	p. 6
» Social, santé	p. 10
» Dossier enfance jeunesse	p. 12
» Numéros utiles	p. 19
» Tribune de la minorité	p. 20
» Infos pratiques	p. 20
» Vie locale	p. 21

Le saviez-vous ?

Votre Mendulphin est distribué par les conseillers municipaux. Il peut arriver qu'une maison ne soit pas livrée, ou soit livrée en double, ou que la livraison soit effectuée dans une rue quelques jours avant la rue voisine... Merci de votre indulgence, signalez-le simplement à l'accueil de la mairie ! Si vous avez reçu un exemplaire en trop, merci de le restituer en mairie.

Directeur de publication : Hubert DELORME

Responsable de rédaction : Valérie PERRARD

Rédacteurs : élus et agents

Création, réalisation : Blandine TRIPOTEAU

Crédit photo : Mairie de Saint-Molf, Freepik.com

Couverture : Adode Stock - Oksix

Impression : GROUPE IMPRIGRAPH/Le Sillon - Savenay - 02 40 58 91 24 - www.sillon.fr

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement avec encres végétales.

Tirage : 1 500 exemplaires - Dépôt légal : novembre 2024



Actualités

Don de vêtements

La combinaison de ski, le pantalon imperméable de votre enfant sont trop petits ou usagés ? Les enfants de la micro-crèche seraient ravis de les utiliser pour protéger leurs vêtements lors de leurs sorties quotidiennes dans le jardin parfois bien humide...

Taille : 18 mois à 4 ans

Vous pouvez déposer vos dons :
au bâtiment La Récré multicolore, rue de la Roche Blanche
à l'attention de Nathalie.



Vente de terrains communaux



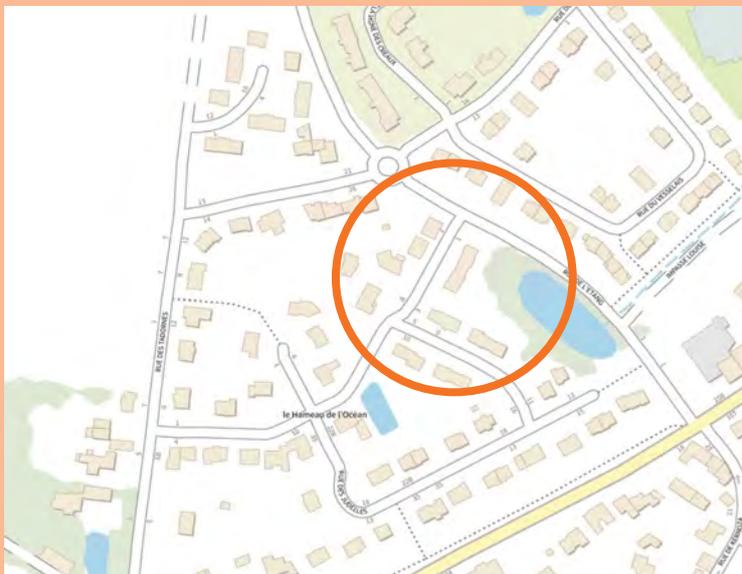
Le conseil municipal du mercredi 2 octobre a validé la **remise en vente des deux terrains constructibles** que possède la commune.

Les conditions d'accès ont été allégées par rapport à une précédente offre, en 2023. Il n'est plus nécessaire de résider à Saint-Molf pour être candidat. Le prix de vente du terrain de 235m² de la rue des Judelles (1), parcelle AE 52 est fixé à 40000€, soit en deçà du prix du marché ; celui de la rue de l'Étang (2), parcelle AE 192 s'élève à 80000€.

Ces terrains sont desservis mais non viabilisés, avec les frais de raccordement aux réseaux à la charge de l'acquéreur. Une clause anti spéculative précise les conditions de revente, avec des restrictions.

Le **terrain rue des Judelles, réservé aux primo accédants** (chacun des membres du foyer ne devant jamais avoir été propriétaire d'une résidence principale) doit être destiné à la construction d'une résidence principale limitée à un seul logement, avec l'obligation d'y résider à l'année.

Le terrain rue de l'Étang est libre de contraintes. La première candidature complète sera servie.



Un cahier des charges, pour chacun des deux terrains, précise les modalités de candidature.

Séance publique Mon Restau responsable



Un des grands objectifs du **Projet Alimentaire Territorial et de la commune** est de faire de la restauration collective un levier d'accès pour tous à une **alimentation saine, locale et durable**.

C'est pourquoi les équipes se sont lancées dans la démarche « Mon restau responsable ». Cette démarche consiste à lutter contre le gaspillage alimentaire, à favoriser

l'éducation à une alimentation durable et à développer les approvisionnements en produits locaux et de qualité. Pour ce faire, la commune est accompagnée par le CPIE Loire Océane (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).

Un diagnostic complet des pratiques du service de restauration municipale a été réalisé et une visite technique de la cuisine a été organisée. Ce travail a abouti à la **mise en place d'axes d'engagements et d'améliorations** pour répondre aux objectifs de la démarche « Mon restau responsable ».

Des animations culinaires ont aussi été proposées



dans les deux écoles de la commune pour **favoriser l'éducation à une alimentation responsable**.

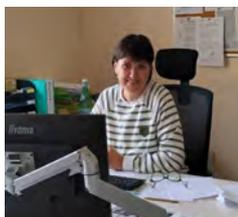
Une réunion publique d'engagement a été organisée le 16 octobre dernier au restaurant scolaire pour présenter la démarche et les axes d'améliorations envisagés.

Pour plus de renseignements, contacter Alexis : 06.58.58.25.03 ou restaurant@saintmolf.fr

Mouvements de personnel

Bienvenue à

Maleine LEGAL, chargée de l'urbanisme et **Blandine TRIPOTEAU**, chargée de communication, toutes deux rattachées au service à la population, **Kevin MAHE**, adjoint technique en charge du fauchage, de la voirie et des espaces verts, **Maëlle MASSON**, adjoint d'animations, service enfance et **Céline MARCHAND**, agent de restauration.



Maleine LEGAL



Blandine TRIPOTEAU



Kevin MAHE



Maëlle MASSON



Céline MARCHAND

Ils sont partis en retraite :

Patrice CHENEAU, service technique, **Danièle GUIHENEUF**, restauration scolaire et entretien des locaux, **Nadine HAMON**, service à la population.



Danièle GUIHENEUF



Nadine HAMON



Patrice CHENEAU

ou vers de nouvelles aventures professionnelles :

Gwendoline GRANGE-GUÉRIN, chargée de communication, **Alexandre TONNERRE**, responsable de l'urbanisme, **Jean ARINO**, adjoint d'animation, service enfance.

Actions municipales

Taxe de séjour

Une évolution impacte les tarifs de taxe de séjour au 1er janvier 2024.

Le Conseil départemental de Loire-Atlantique (44) a décidé d'instituer, à compter du 1er janvier 2024, une taxe additionnelle de 10% à la taxe de séjour perçue dans le département par les communes ou par les établissements publics de coopération intercommunale.

La part additionnelle du département sera collectée par les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale dans un premier temps puis reversée dans un second temps au département.

La taxe de séjour représente en 2023 une recette annuelle de 11690.54€ pour la commune. Les personnes hébergées en sont redevables et contribuent ainsi à financer des projets pour rendre la commune plus attractive aux visiteurs.

Vous mettez en location votre résidence principale ou secondaire ?



Même pour quelques jours par an, vous devez déclarer cette activité en mairie.

Plus d'informations sur mairie-saint-molf.fr > Actions municipales > Les finances > La fiscalité

Cap Atlantique

Distribution de composteurs

Depuis 2003, **CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo met gratuitement à disposition 2 modèles de composteurs** : 345 litres et 620 litres.

Le composteur est en kit, donc il passe dans le coffre d'une voiture. Jusqu'à maintenant, pour pouvoir en bénéficier, les habitants des 15 communes du territoire devaient obligatoirement se présenter à la direction de la Prévention et Gestion des Déchets de CapAtlantique à Herbignac. Désormais une nouvelle solution va se présenter avec la distribution de composteurs lors de permanences dans les communes !

La permanence à Saint-Molf aura lieu le jeudi 19 décembre de 10h30 à 12h30 à la salle des sports Thierry Guihard.

Les conditions de distribution :

L'inscription préalable par téléphone auprès de la Direction Prévention et Gestion des déchets est obligatoire : 02 51 76 96 16

- La mise à disposition est gratuite.
- Le composteur est affecté à l'habitation. Il demeure la propriété de la collectivité et il est formellement interdit de l'utiliser pour d'autres usages.

- La distribution est réservée aux habitants du territoire.

- La présentation d'un justificatif de domicile est donc nécessaire.

- La remise du composteur est faite à l'issue d'un temps de sensibilisation sur les bonnes pratiques (~20 min).

Les actualités de Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo sont à retrouver sur le site internet cap-atlantique.fr



Arnaques, savoir les repérer



DÉMARCHAGES À DOMICILE : REPÉRER LES ARNAQUES

Le démarchage à domicile est une activité légale et encadrée par la loi. Certains délinquants utilisent ce prétexte pour pénétrer dans votre logement afin de commettre un vol ou effectuer un repérage.

DISTINGUER LE VRAI DU FAUX

Si un démarcheur se présente à votre domicile, adoptez les bons réflexes :

- Demandez à voir la carte professionnelle recto-verso
- Ne signez rien avant d'avoir un devis en main, ne versez pas d'argent, ne signez pas de chèque
- Si vous faites entrer une personne, essayez de solliciter la présence d'un voisin
- Ne quittez pas le démarcheur, accompagnez le dans tous ses déplacements
- Ne divulguez jamais l'endroit où vous cachez vos valeurs

En cas de doute composez le 17 (Gendarmerie).

ARNAQUES ET ESCROQUERIES EN LIGNE : IDENTIFIER ET AGIR

Les escroqueries en ligne peuvent prendre plusieurs formes, mais leur but est toujours le même : vous extorquer de l'argent, des informations, mots de passe, coordonnées bancaires etc...

COMMENT IDENTIFIER UNE ARNAQUE

Le fonctionnement est souvent le même, vous recevez un mail ou un sms d'un organisme de confiance, vous invitant à cliquer sur un lien pour mettre à jour votre compte (bancaire, améi, pôle emploi, caisse de retraite, impôts etc...) ou toucher une somme d'argent ou encore vous inviter à régler le montant d'une amende. Quelqu'un vous contacte par téléphone ou par sms pour vous indiquer que l'on a piraté l'un de vos comptes, ou que vous êtes dans l'attente d'une livraison de colis.

COMMENT RÉAGIR SI VOUS AVEZ UN DOUTE

- Ne paniquez pas, vous n'avez sans doute rien de compromettant à vous reprocher
- Ne cliquez pas sur un lien ou une pièce jointe sans être sûr de la fiabilité de son expéditeur
- Ne répondez jamais à un mail suspect ou du chantage, ainsi vous démontrez à l'expéditeur que vous n'êtes pas réceptif au message.
- Changez vos mots de passe régulièrement, évitez d'avoir le même mot de passe pour chaque compte, ne les communiquez jamais.

Sécurité routière, l'affaire de tous

En août 2024, les indicateurs des accidents de la route et des blessés sont au rouge en Loire-Atlantique.

5 accidents mortels sont à déplorer sur l'ensemble du département. À la lecture de ces mauvais résultats, quelques conseils s'imposent. La sécurité routière est l'affaire de tous.

EN VOITURE

Vérifiez l'état général du véhicule avant de prendre le volant : pneus, freins, éclairage...etc.

- Redoublez de vigilance envers les autres usagers, notamment les piétons, les deux roues, vérifiez le plus souvent possible vos angles morts
- Ne pas téléphoner en conduisant
- Allongez les distances de sécurité
- Ne pas utiliser d'écouteurs

À SCOOTER ET À MOTO

Vérifiez les équipements de sécurité : pression des pneus, freins, éclairage...

Bien s'équiper : casque, gants homologués, blouson, gilet fluo.

À VÉLO

- Pensez à vous équiper : casque, vêtements clairs, accessoires rétroréfléchissants
- Indiquez vos changements de direction
- Ne pas utiliser de casques audio ou d'écouteurs
- Et surtout respectez strictement le code de la route, vous n'êtes pas le seul usager

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

I Environnement/cadre de vie

Pieds de murs, agrandissons nos jardins vers la rue

À Saint-Molf, **notre jardin peut s'étendre un peu sur le domaine public**. L'opération pieds de murs se poursuit chaque année.

Le principe de cette action est que la commune offre des plantes vivaces à ceux qui souhaitent fleurir sur le domaine public et entretenir ces petites plantations qui permettent d'améliorer notre environnement à tous. Ainsi tout le monde est gagnant et chacun participe au bien-être de tous les mendoéphins en se faisant plaisir.

Si vous souhaitez réaliser quelques plantations de vivaces en pied de mur sur le domaine public, c'est le moment de vous inscrire en mairie pour la campagne de plantation de l'automne. Des plantes et conseils de plantation et d'entretien vous seront fournis.



Adoptons quelques bonnes pratiques dans nos jardins

Depuis 35 ans, 80% des insectes ont disparu et par conséquent, entre 20 et 30% des oiseaux également. Par contre, dans nos jardins et dans les espaces verts publics sans aucun pesticides, la vie sauvage gagne petit à petit du terrain.

On peut réaliser très facilement des petites actions individuelles qui peuvent améliorer notre environnement et aussi tout simplement notre bien être chez nous.

Mieux entretenir notre gazon est un début. Si l'on souhaite protéger les graminées que l'on a semé, il suffit de relever la hauteur de coupe à 5 ou 6 cm. Cela lui permettra de mieux résister à certaines plantes sauvages. En commençant par couper le centre du jardin et en terminant par le bord, on permet à certains insectes, comme les sauterelles, d'échapper aux lames sur le côté de l'espace tondu.

Sauvegarder certaines fleurs suivant les saisons dans notre gazon permet, en plus de pouvoir les admirer dans l'herbe, d'offrir un

peu de nourriture aux insectes pollinisateurs. Au printemps, on peut très facilement faire le tour d'îlots de pâquerettes que l'on tondra au prochain passage. Un îlot de brunelle (voir photo) ou de bugle rampante fait aussi le bonheur des abeilles en début d'été.

Si notre gazon arrive en bordure de clôture, on peut le laisser se développer sur 10 à 20 cm de large sans le tondre. À coup sûr, quelques espèces de fleurs indigènes vont s'y développer et fleurir, pouvant attirer aussi des papillons et autres insectes utiles au jardin, comme des coccinelles. Une coupe en fin d'été en soulevant l'avant de la tondeuse permet d'hiverner cette petite bande de nature bien utile pour la biodiversité.

Plantons des fleurs mellifères appréciées par de très nombreux insectes pollinisateurs. Voici quelques valeurs sûres : le népéta faassenii, le calamintha nepeta ou grandiflora, la bourrache avec ses fleurs et feuilles

comestibles, les différentes variétés de thym, les diverses sauges, la phyla canescens (super couvre sol à petites fleurs mellifères estivales)... On peut aussi laisser s'installer quelques plantes sauvages au gré des plantations de massifs. Un ou deux pieds de marguerites par exemple. Parfois, on voit apparaître des digitales pour le plus grand plaisir des bourdons, de la chicorée sauvage, du millepertuis sauvage et bien d'autres...

La nature est notre alliée, la valoriser et la protéger jusque dans nos jardins est bénéfique pour tous. Observer la vie dans nos jardins avec nos enfants est un réel facteur de bien-être. Confectionner avec eux un petit hôtel à insectes, un nichoir à mésanges, cela développera aussi leur curiosité et leur créativité tout en protégeant la biodiversité.

Le savez-vous ? En été, le trèfle blanc est la plus importante source de nourriture pour les abeilles, laissons le quelque temps s'épanouir avant de le tondre.



Pâquerettes



Bugle rampante

Arbres et arbustes, comment les tailler. Ou pas...



Les débordements de végétaux sur la voie publique constituent parfois une réelle gêne pour les déplacements de piétons et de véhicules. **Chacun doit rester vigilant sur la pousse de ses arbustes et parfois arbres, notamment pour ces derniers, à proximité des câbles aériens.**

Cependant, certaines pratiques de tailles d'arbres sont parfois largement néfastes à leur vie et ne doivent donc pas être pratiquées. **Couper la tête d'un arbre réduit son espérance de vie et favorise son expansion en largeur**, ce qui est rarement intéressant dans un jardin. De plus, cela implique des tailles régulières et onéreuses. Il est beaucoup plus intéressant de couper les branches basses et de le laisser vivre tranquillement. Ainsi, celui-ci produit moins d'ombre, il n'est pas nécessaire d'y revenir avant de nombreuses années et il y a nettement moins de risques d'éventuelles casses de branches avec un arbre ainsi traité.

Parfois, on parle de « taille de rajeunissement », c'est un message mensonger. Ce type de taille drastique fatigue énormément l'arbre et réduit fortement son espérance de vie. Cela incite l'arbre à produire de nombreuses branches qu'il va falloir retailler à brève échéance. C'est une manne pour certains professionnels peu scrupuleux, au détriment de la santé de l'arbre et des finances de son propriétaire.

Naturellement, un arbre ne nécessite pas de taille. Il est primordial de bien réfléchir avant de tailler un arbre sur les conséquences de cette taille. **L'arbre est un très grand support de biodiversité et un excellent climatiseur naturel.** Toute taille reste un traumatisme pour un arbre. Évitions au maximum de le tailler et prohibons les tailles drastiques.

I Environnement/cadre de vie

Point travaux

La rénovation thermique des bâtiments communaux recevant des enfants - l'école et la salle des sports - a été réalisée pour un montant de 41 404,88 € HT dont 14 491,71 € ont été subventionnés par l'État et 13 318 € par Cap Atlantique, soit 67% de subventions. L'été est la période propice pour des travaux d'embellissement de l'école de la Roche Blanche, des travaux de peinture, de remplacement de clôture, de portail et de remplacement d'éclairage ont ainsi pu être réalisés pour un montant de 13 000 € TTC. Les agents techniques ont également revégétalisé une surface de 36m² permettant l'installation d'un nouveau jeu dans la cour d'école.

La micro-crèche a bénéficié de quelques travaux durant sa fermeture, comme la réfection complète de la clôture ainsi que la remise en peinture de l'ensemble des pièces de vie par l'entreprise Berthe. Montant des

travaux : 6 220 € TTC.

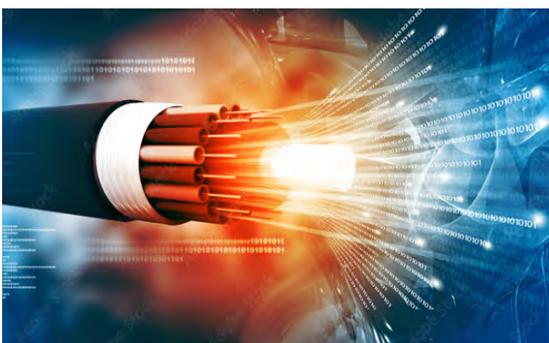
L'intégralité des éclairages de la mairie ont été remplacés par du LED afin de réduire la consommation électrique.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise ACE Electro pour un montant de 6 200€ TTC et devraient permettre une économie d'environ 250€ par an.

D'autres travaux sont à venir comme le Plan d'Aménagement Voirie Communale 2024 avec la réfection de certaines routes (Le Greno, Rue de Bellevue et chemin de la Salle, Secteur la Motte/Montpignac et rue de la Roche Blanche), subventionnée en partie par Cap Atlantique, mais aussi la mise aux normes de la sécurité incendie du restaurant scolaire et de la salle des sports, subventionnée en partie par l'État.



Suppression des lignes téléphoniques en cuivre



Il est temps de passer à la fibre optique.

Il ne reste plus que 15 mois avant la fin de l'ADSL sur la commune de Saint-Molf.

- 31/01/2025 : il ne sera plus possible de contracter un abonnement ADSL
- 31/01/2026 : Fermeture du réseau cuivre qui signifie l'arrêt des abonnements ADSL

Écluses Pennemont-Mohonna-Le Binguet

Le dispositif expérimental des écluses sur la route départementale 52, traversant les villages de Pennemont-Mohonna-Le Binguet est installé depuis le mois d'octobre 2021. À la suite des travaux de réfection du tapis d'enrobé prévus par le Département, les écluses définitives seront mises en place. Enedis a informé la municipalité que des travaux de renforcement électrique et d'enfouissement allaient avoir lieu en fin d'année 2024, ce qui a repoussé le chantier au printemps 2025.

Les séparateurs de voie en plastique rouge et blanc renouvelés à plusieurs reprises ont prouvé leur fragilité et ont été remplacés par une solution plus stable : des blocs béton qui incitent les automobilistes à respecter la vitesse de 30 km/h.



Avis d'affouage

Faire soi-même son bois peut être source de satisfaction, d'économie, d'utilité publique...

Les élus de Saint-Molf vous proposent de renouveler l'opération « affouage* » dans les bois communaux pour cet hiver 2024/2025.

Si vous habitez la commune et êtes intéressés pour récolter du bois de chauffage, inscrivez-vous auprès de l'accueil de la mairie : 02 40 62 50 77. Premiers arrivés, premiers servis,

avec priorité aux personnes n'en ayant pas déjà bénéficié. Une réunion préparatoire sera organisée en mairie fin novembre.

En fonction du nombre d'inscrits, nous organiserons entre décembre et janvier une campagne de coupe de bois dans une parcelle communale, en toute sécurité, dans le respect d'une gestion forestière pérenne.

Le tarif du bois sur pied est fixé à 30 € le stère** (tarif inchangé).



I Social/santé

Permanences d'information et de soutien au budget familial



Les Centres Sociaux et Communaux de Saint-Molf, La Turballe et Piriac-sur-Mer sont associés depuis un an pour mettre en place le service d'information et de soutien au budget familial proposé par l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) de Loire-Atlantique.

Ainsi depuis le mois de septembre 2023, **une conseillère en économie sociale et familiale de l'UDAF propose des rendez-vous personnalisés** sur la commune afin d'accompagner les personnes qui le

souhaitent dans la gestion de leur budget et la réalisation de leurs projets. Les conseils sont personnalisés, et le suivi est confidentiel et entièrement gratuit pour les personnes accompagnées, quels que soient leur situation professionnelle ou leur niveau de ressources.

Ce service propose des conseils et accompagne les personnes à préserver leur pouvoir d'achat, éviter des frais d'incidents bancaires et prévenir des situations de surendettement. La conseillère peut aider à faire une demande d'étalement de crédit, à rédiger un courrier à la banque ou à faire le point sur ses dépenses. Il est également possible de solliciter un microcrédit pour la réparation ou l'achat d'un véhicule.

L'équipe municipale a décidé de renouveler ce service en prolongeant le conventionnement avec l'UDAF et en y associant également les communes de Saint-Lyphard et d'Assérac.

Ainsi, les permanences d'informations et de soutien au budget familial auront lieu chaque mois et vous pourrez bénéficier d'un accompagnement régulier.

Si vous souhaitez rencontrer le travailleur social de l'UDAF, nous vous invitons à prendre rendez-vous directement auprès de la conseillère au 06 99 07 74 59.

Santé bucco-dentaire

La santé bucco-dentaire est essentielle pour conserver un bon état de santé général et une qualité de vie, et ceci est tout particulièrement valable quand on avance en âge.

La Mutualité Française Pays de la Loire propose une séance de sensibilisation pour les habitants d'Assérac et de Saint-Molf en date du mardi 19 novembre à partir de 13h30 à la salle du conseil municipal d'Assérac.

Cette animation, destinée aux personnes de plus de 60 ans, est une façon ludique de découvrir ou de redécouvrir :

- L'importance de l'hygiène bucco-dentaire

- Les conséquences du vieillissement sur la santé bucco-dentaire
- Le protocole d'entretien des prothèses
- L'importance du suivi régulier au cabinet dentaire...

Le nombre de places est limité alors n'hésitez pas à vous inscrire auprès d'Isabelle MAILLARD, Directrice des services aux familles, joignable au 06.98.45.43.74 ou par mail à :

isabelle.maillard@saintmolf.fr



Registre des personnes vulnérables

Le décret n°2004-926 du 1er septembre 2004, donne obligation au Maire de chaque commune de constituer un registre des personnes fragiles isolées. Il a pour objectif de constituer un recensement des personnes fragiles isolées de la commune afin de les prévenir des conséquences d'événements exceptionnels : canicule, grands froids...

Les personnes âgées, en situation de handicap, ou fragiles et isolées, peuvent à leur demande ou sur requête d'un tiers, figurer sur ce registre.

Ce document est confidentiel, il ne peut être consulté que par un nombre restreint de professionnels.

Les informations contenues dans le registre permettent une veille de la commune et du CCAS pour apporter rapidement, en cas de besoin, assistance et conseils. N'hésitez pas à contacter Isabelle MAILLARD, au 06.98.45.43.74 pour figurer sur ce registre.



CPTS Communauté professionnelles territoriale de santé

Qu'est-ce qu'une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) ?



CPTS DU PAYS BLANC
Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

« Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) émanent de l'initiative des acteurs de santé, en particulier des professionnels de santé de ville.

Le projet vise entre autres à améliorer la réponse à la patientèle de chaque acteur de santé, mais également à organiser la réponse à un besoin en santé sur un territoire.

C'est une approche de responsabilité envers la population au sens où les différents acteurs de santé acceptent de trouver des réponses, ce qui peut impliquer pour eux de prendre part à des actions ou d'accueillir des

patients, sortant de leur exercice et de leurs patientèles habituelles. »

La CPTS du Pays Blanc a été créée en mars 2022, et répond à 6 missions :

- Améliorer l'accès aux soins sur le territoire,
- Organiser des parcours pluri professionnels autour du patient,
- Développer des actions territoriales de prévention,
- Répondre aux crises sanitaires graves,
- Développer la qualité et la pertinence des soins,
- Accompagner les professionnels de santé sur le territoire.

La commune a adhéré à cette association pour représenter les habitants du territoire et travailler à la mise en place d'actions territoriales de prévention avec l'appui des professionnels de santé.



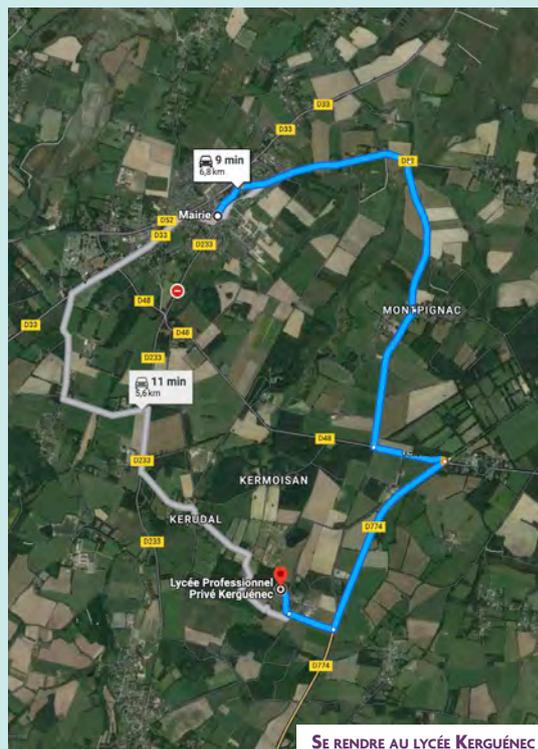
Repas de fin d'année

Vous avez 72 ans ou plus, l'équipe municipale est heureuse de vous inviter au traditionnel repas de fin d'année qu'elle organise en votre honneur :
le samedi 14 décembre à 12 heures sur le site du Lycée Kerguéneç

Pour y participer, vous êtes invités à venir vous inscrire en mairie jusqu'au 29 novembre. Un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.

Vous avez 85 ans ou plus et vous ne pouvez pas vous déplacer pour le repas, vous êtes invités à prendre contact avec les agents d'accueil de la mairie jusqu'au 29 novembre, pour vous inscrire et ainsi bénéficier d'un colis gourmand. Un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à appeler Isabelle MAILLARD au 06.98.45.43.74 ou à envoyer un courriel à : isabelle.maillard@saintmolf.fr



SE RENDRE AU LYCÉE KERGUÉNEÇ

Projet éducatif de territoire (PEDT)

Le PEDT formalise un parcours cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun des acteurs éducatifs, la complémentarité des temps de l'enfant. Il est complété par un « Plan Mercredi » qui garantit un accueil de loisirs éducatifs de qualité le mercredi.

L'élaboration du Projet Éducatif De Territoire donne droit à des financements.

La commune dispose pour l'ensemble des services à la personne d'un Projet Éducatif De Territoire (PEDT) complété d'un « Plan Mercredi ». Ces projets ont été reconduits et validés jusqu' en septembre 2027 par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et la CAF.

Ces documents ont été élaborés avec l'ensemble des services à la personne de la commune et les directeurs des écoles publiques et privées.

Pour plus de renseignements, appeler Isabelle MAILLARD au 06.98.45.43.74 ou envoyer un courriel à : isabelle.maillard@saintmolf.fr

L'accueil périscolaire (APS)

Ce service propose aux enfants un ensemble d'activités éducatives avant ou après la journée de classe.

Tous les enfants scolarisés dans les deux écoles de la commune peuvent bénéficier de l'Accueil Péri Scolaire (APS), dirigé par Guillaume et son adjointe Julie.

6 animateurs y travaillent au quotidien (Guillaume, Julie, Laurine, Flavie, Sylvie et Maëlle) et accueillent les enfants de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h45 dans les locaux de la « récré multicolore », rue de la Roche Blanche.

Le matin, les animateurs accompagnent les enfants présents à l'APS jusqu'à l'école et le soir, les animateurs récupèrent les enfants à l'école et les accompagnent jusqu'à l'APS.

Après la classe, les enfants qui le souhaitent peuvent faire leurs devoirs : les animateurs veillent à ce qu'ils soient au calme, dans un espace dédié propice à la concentration.

Jean, animateur sur la commune depuis 8 ans, a quitté le service début août pour de nouvelles aventures professionnelles ! Nous lui souhaitons bonne route et sommes heureux d'accueillir Maëlle.

Pour plus de renseignements : appeler au 02.40.62.58.43 ou envoyer un courriel à : enfance@saintmolf.fr

Le saviez-vous ?

Le coût moyen d'une heure d'Accueil Périscolaire s'élevait en 2023 pour l'ensemble des enfants accueillis à 62,06 € de l'heure

Le prix minimum d'APS facturé aux familles : 1,20 € de l'heure.
Le prix maximum d'APS facturé aux familles : 3,50 € de l'heure.
Le goûter est facturé à : 0,80 €.
Pour les enfants placés en famille d'accueil : 2,35 €.

UNE MÊME ÉQUIPE POUR ENCADRER LES ENFANTS TOUTE LA JOURNÉE, CÔTÉ PÉRISCOLAIRE COMME CÔTÉ RESTAURANT SCOLAIRE.



Club junior et espace jeunes

Le club junior accueille les jeunes dès l'âge de 10 ans et l'espace jeunes dès 14 ans.

L'accueil des jeunes se fait au sein du bâtiment enfance jeunesse « la récré multicolore », situé rue de la Roche Blanche et il est encadré par deux animateurs : Sabrina, responsable des services jeunesse et Najib.

Le club juniors et l'espace jeunes sont deux structures qui partagent les mêmes locaux mais seuls les jeunes de plus de 14 ans peuvent fréquenter librement les locaux et ont la possibilité d'aller et venir, comme ils le souhaitent.

Les juniors et les jeunes ne sont sous la responsabilité des animateurs communaux que dans l'enceinte du bâtiment aux horaires d'ouverture et pendant les sorties et activités extérieures organisées et encadrées par eux.

L'accès au service ouvre droit à l'ensemble des activités proposées sur place, ainsi que des sorties ou autres animations dans le cadre des conditions définies pour chacune d'elles et dans la limite des places disponibles.

Les juniors ont la possibilité de manger au restaurant scolaire avec les enfants du centre de loisirs pendant les vacances scolaires.

Le club juniors et l'espace jeunes sont des entités éducatives ayant pour objectifs :

- De permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir en leur proposant une structure d'accueil dynamique et enrichissante.
- De favoriser l'implication, la prise d'initiative et de responsabilités des enfants et des jeunes dans la réalisation de leur(s) projet(s) et les amener à plus d'autonomie et de confiance en soi.
- De favoriser le lien social en renforçant les solidarités et les relations inter- générationnelles
- De favoriser l'accès à la culture et la découverte.

Pour plus de renseignements, appeler au 02.40.62.58.43 ou adresser un courriel à : jeunesse@saintmolf.fr

Retour en images sur l'été des ados



Mini camp jeunesse

Chaque année, la commune propose aux jeunes âgés de 13 à 15 ans, fréquentant régulièrement le service jeunesse, de partir en camp et de vivre les vacances autrement.

Ils partent au nombre de 12 et sont encadrés par deux animateurs.

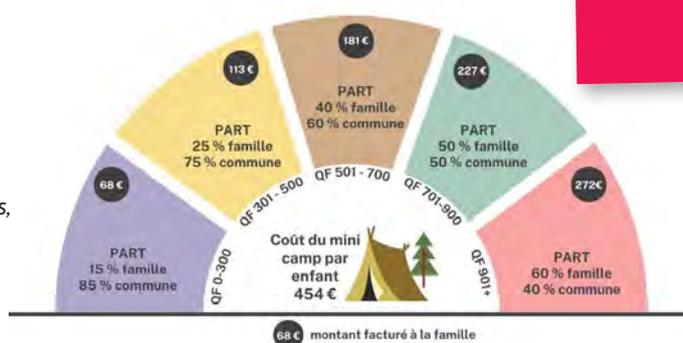
C'est l'occasion pour les participants :

- D'apprendre à vivre en collectivité,
- De participer aux tâches de la vie quotidienne (repas, vaisselle, rangement etc.),
- De s'épanouir par la pratique d'activités diverses (sportives, culturelles et ludiques),
- De prendre en compte la parole des autres, de s'affirmer en exprimant sa position et de respecter les choix et l'avis de chaque participant.

Ils partent en minibus dans un rayon de 150 kilomètres maximum.

Le nécessaire pour les repas, le matériel pour le camping et les tentes sont fournis par la commune.

Cette année, les jeunes sont partis au camping de l'île aux Pies à Bains sur Oust (35)
Pour plus de renseignements, appeler au 02.40.62.58.43 ou envoyer un courriel à : jeunesse@saintmolf.fr



Le saviez-vous ?

Les tarifs proposés sont calculés en fonction du QUOTIENT FAMILIAL des familles

Une famille dont le quotient familial (QF) est compris entre 0 et 300, est facturée 68 € et la commune prend en charge 386 € du coût du camp.

Une famille dont le QF est supérieur à 901, est facturée 272 € et la commune prend en charge 182 € du coût du camp.

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) Centre de loisirs

Tous les enfants âgés de 3 à 11 ans scolarisés dans les écoles et/ou résidents de la commune peuvent être accueillis au centre de loisirs dans le bâtiment « la récré multicolore » rue de la Roche Blanche, dans la limite des places disponibles (40 au maximum).

Cinq animateurs accueillent les enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires : Julie, Laurine, Sylvie, Flavie et Maeva - de 7h à 18h45.

Interface entre l'enfant et la famille, les animateurs ont pour mission de développer l'éveil des enfants et leur autonomie.

L'équipe laisse à l'enfant le choix de ses activités (jeux, lecture, repos...) et propose des activités ludiques, culturelles, artistiques et sportives dans le cadre du projet pédagogique.

Les repas du midi sont préparés par les agents du service de restauration scolaire.

Les goûters sont fournis par la commune et préparés par les animateurs.

Pour plus de renseignements : appeler au 02.40.62.58.43 ou envoyer un courriel à : enfance@saintmolf.fr

Le saviez-vous ?

Le coût moyen d'une journée par enfant en centre de loisirs s'élève à 33,59 € en 2023.

• ½ journée sans repas

Prix minimum : 4,50 € (12,30 €)

Prix maximum : 9 € (7,80 €)

Pour les enfants placés en famille d'accueil :

tarif unique de 6,50 € (10,30 €)

• ½ journée avec repas

Prix minimum : 7,62 € (15,40 €)

Prix maximum : 11,12 € (11,91 €)

Pour les enfants placés en famille d'accueil :

tarif unique de 9,70 € (13,34 €)

• Journée complète

Prix minimum 1er enfant : 11,09 € (22,50 €)

Prix maximum 1er enfant : 21,50 € (12,09 €)

Pour les enfants placés en famille d'accueil :

tarif unique de 16 € (17,59 €)

À partir du 2ème enfant du même foyer

fréquentant les services le même jour :

le tarif appliqué est celui du 1er enfant minoré de 20 %.

Coût facturé aux familles (reste à charge pour la commune)

Un été bien rempli au centre de loisirs



Sortie accrobranches

Durant les vacances d'été, les enfants ont pu élaborer leur programme d'activités à la semaine. En effet, chaque lundi lors du forum, les animateurs et animatrices leur proposaient plusieurs activités. Ensuite, lors de discussions et de votes, les enfants choisissaient quelles journées ils souhaitaient faire telle activité.

Il était également possible aux enfants de proposer eux-mêmes des idées d'activités et de les rajouter au programme de la semaine.

De plus, chaque jour, certains enfants avaient des rôles très sérieux :

- Le cuisinier annonçait le menu et aidait à préparer le goûter.
- Le présentateur annonçait les activités.
- Le M. Météo rappelait les tenues à porter dehors (casquette, crème solaire...)
- Le reporter prenait des photos et des vidéos des activités.

En conclusion, des vacances conviviales et amusantes réalisées avec les enfants, pour les enfants.



Jeux d'observation



Brochettes de fruits au goûter



Pêche aux canards



Jeux sportifs



Sortie Parcofolies

Restauration scolaire et pause du midi

Alexis et Danièle préparent quotidiennement les repas pour les 220 enfants qui déjeunent au restaurant scolaire, situé rue de la Roche Blanche.

Les menus sont élaborés en tenant compte du Plan Alimentaire qui vise à équilibrer l'apport en nutriments essentiels, comme les protéines, les glucides, les lipides, les vitamines et les minéraux pour répondre aux exigences physiologiques des enfants.

L'équipe répond aux objectifs de la Loi EGAlim imposant de grandes mesures comme :

- Un approvisionnement durable : 28% de produits bio et 38% de produits durables et de qualité
- Une réduction du gaspillage alimentaire : travail engagé dans le cadre de la démarche « mon restau responsable »
- Une diversification des sources de protéines avec la proposition d'un repas végétarien par semaine qui est imposé par cette loi.
- L'arrêt de l'utilisation des contenants en plastique (verres ou bols par exemple).

Les 6 animateurs du service enfance, les agents polyvalents et les 3 ATSEM de l'école publique encadrent et accompagnent les enfants sur le temps de pause du midi composé de deux services : un service pour les élèves de maternelle et un service pour les élèves scolarisés en primaire.



Le saviez-vous ?

Le coût de fabrication (matière première et main d'œuvre) d'un repas en 2023 s'élève à 6,24 €.

Le coût du repas et de l'encadrement de la pause méridienne s'élève en 2023 à 7,98 €.

Le coût du transport quotidien « école Saint François - restaurant scolaire » s'élève à 12 700 € pour l'année 2023.

Le prix minimum d'un repas facturé aux familles sur le temps de pause méridienne s'élève à 3,50 € (reste à charge pour la commune : 4,48€)

Le prix maximum d'un repas facturé aux familles sur le temps de pause méridienne s'élève à 4,86 € (reste pris en charge par la commune : 3,12 €)

Pour les enfants placés en famille d'accueil : 4 € (reste à charge pour la commune : 3,98 €).

Des animations sportives (danse, jeux, football...) sont proposées aux enfants avant ou après le repas.

Les enfants scolarisés en CM2 peuvent, s'ils le souhaitent, se rendre une fois par semaine (le mardi) au club junior avant le repas et ils y sont encadrés par Sabrina et Najib, animateurs au service jeunesse.

Dans le courant du mois d'octobre, Danièle a quitté le service pour faire valoir ses droits à la retraite après 37 ans de bons et loyaux services ! Nous la remercions du fond du cœur et lui souhaitons une belle retraite ! Elle est remplacée par Céline Marchand.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à appeler Alexis au 06.58.58.25.03 ou à envoyer un courriel à : restaurant@saintmolf.fr



La semaine bleue

Comme l'année dernière, le restaurant scolaire a convié une quinzaine de grands-parents à venir partager un repas convivial avec leurs petits-enfants. Cela leur a permis de voir comment se passe le service. La semaine bleue a pour objectif de sensibiliser le public à la place des personnes âgées dans la société. Alexis, chef du restaurant scolaire, trouve important que les enfants partagent un repas avec leurs grands-parents au restaurant scolaire.

Micro-crèche La Salorge des doudous

L'Établissement d'Accueil pour Jeunes Enfants « La Salorge des Doudous » accueille les enfants à partir de 2 mois et jusqu'à leur entrée à l'école.

Il est situé 7 rue du Vesselais à Saint-Molf.

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h30 et peut accueillir 9 enfants simultanément.

La micro-crèche est dirigée par Nathalie, éducatrice de jeunes enfants et 4 agents municipaux, spécialisés dans l'accueil de la petite enfance y travaillent quotidiennement : Céline, Marion, Aurélia et Alice.

Le lieu de vie de l'enfant est aménagé avec un mobilier et du matériel adaptés et en divers espaces :

- La pièce de vie et ses différents « coins » : lecture, construction, petite cuisine, poupons, motricité, cocooning...
- L'espace cuisine où le repas de chaque enfant est présenté sur un petit plateau,
- L'espace change où chaque enfant retrouve ses affaires personnelles,
- L'espace sommeil où chaque enfant a un lit attitré dans la mesure du possible et où les siestes sont surveillées.

La communication est au cœur du projet pédagogique de la crèche :

- avec les parents pour développer une relation de confiance,
- avec l'enfant pour établir une relation privilégiée garantissant le respect de son rythme,
- entre professionnelles pour garantir un accueil cohérent et de qualité.

Le saviez-vous ?

La CAF et la MSA contribuent au financement de la structure, et les tarifs appliqués à la micro-crèche sont réglementés par ces institutions et révisés chaque année au 1er janvier.

Le tarif horaire est calculé lors de l'inscription de l'enfant en fonction des ressources de la famille et est acté dans le contrat d'accueil, établi pour une année civile.

Le coût moyen par enfant d'une heure à la micro-crèche s'élevait à 49,47€ en 2023
Prix min. facturé aux familles : 0,16 € de l'heure
Prix max. facturé aux familles : 3,71 € de l'heure.

Pour veiller à la sécurité physique et affective de l'enfant, les professionnelles :

- sont attentives au rythme de familiarisation de l'enfant, de sa famille et à la singularité de leur histoire
- sont disponibles, à hauteur des enfants, pour assurer leur surveillance et permettre ainsi aux tout-petits de se sentir en sécurité ou de venir aisément chercher du réconfort si besoin.

Vous souhaitez demander une place à la micro-crèche ?

Merci de vous adresser au Relais Petite Enfance du Pays Blanc qui regroupe les demandes de mode de garde sur les communes de La Turballe, Mesquer, Piriac-sur-Mer et Saint-Molf.

Coordonnées : 06 72 09 69 48 ou relaisdupaysblanc@laturballe.fr

Pour plus de renseignements, appeler au 06.25.58.19.15

ou envoyer un courriel à : creche@saintmolf.fr



On aime les moments partagés à la Salorge des Doudous !



Passerelles

Passerelles dans les écoles, au service enfance et au restaurant scolaire

Des temps-passerelles pour se familiariser avec les nouveaux univers de la rentrée scolaire.

Le passage à l'école est une grande étape pour les jeunes enfants et leurs parents.

L'équipe de La Salorge des Doudous travaille en partenariat avec les écoles et les services enfance et restauration pour accompagner en douceur les futurs élèves dans cette grande aventure.

Afin d'échanger sur la pratique des professionnels et améliorer leur harmonisation, des représentants de chaque lieu d'accueil des enfants se réunissent plusieurs fois dans l'année pour échanger sur des thèmes tels que : les règles de vie, la séparation, la place des parents, la sieste, etc



Un goûter d'été qui avait un goût d'automne !

Malgré la pluie, un goûter réussi !!

Le 30 août, les familles sont venues nombreuses pour partager ce moment convivial : l'occasion de dire « bonne rentrée » aux futurs écoliers, « bienvenue » aux plus petits et bon passage dans la « section » des grands pour les moyens qui poursuivent leur accueil à la crèche.

Pour ce moment festif, les enfants avaient préparé une petite chorégraphie « Rock'n roll des outils » pour chanter et danser les activités peinture à la crèche... Les grosses gouttes de pluie n'auront pas empêché cette petite représentation qui a fait la fierté des enfants et de leurs parents. Félicitations aux artistes !!



Les prochaines dates de la crèche

- Vendredi 22 novembre (journée pédagogique) : fermeture
- Mercredi 27 novembre à 15h : atelier créatif sur le thème de Noël avec Anne-Sophie Lejeune*
- Samedi 7 décembre à 10h : éveil corporel avec Marie Quéniart*
- Du lundi 23 décembre au mercredi 1er janvier inclus : fermeture (réouverture le jeudi 2 janvier 2025)
- Rencontres de la petite enfance « Encore ! jouer à l'infini » : dates à venir
- * Activité sur inscription : creche@saintmolf.fr

I Enfance

École privée Saint-François

L'école privée Saint François, située 3 rue du Pays Blanc.
Directeur de l'école : Franck HALGAND. Il est joignable au 02.40.62.58.95

Un Agent Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) accompagne l'enseignant des maternelles. Ce poste est financé par l'OGEC (Organisme de gestion de l'enseignement catholique).



L'école compte 89 élèves à la rentrée septembre 2024 et est composée de 4 classes.

Pour inscrire votre enfant à l'école Saint François, contactez le directeur de l'école ou envoyez un courriel à : ec.st-molf.st-francois@ec44.fr



École publique de la Roche Blanche

L'école publique de la Roche Blanche, située rue de la Roche Blanche.
Directeur de l'école : David ROBIC. Il est joignable au 02.40.62.59.69

Trois Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) accompagnent au quotidien les enseignants des classes maternelles : Nadine, Ophélie et Mélodie. Ces postes sont financés par la commune.

L'école compte 156 élèves à la rentrée septembre 2024 et est composée de 7 classes.

Pour inscrire votre enfant à l'école publique, contactez la mairie au 02.40.62.50.77

Lycée Kerguézec



Directrice du Lycée : Nadège BERNIER. Elle est joignable au 02.40.24.91.55

Les formations dispensées au Lycée :

- 4ème et 3ème professionnelle
- BAC Pro SAPAT (Services Aux Personnes et Animations dans les Territoires)
- BAC Pro TVCA (Technicien Conseil Vente en Alimentation)
- CAP SAPVER (Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural)

Le Lycée compte 195 élèves

Pour plus de renseignements, contactez l'établissement au 02.40.24.91.55 ou adressez un courriel à : kerguenec@cneap.fr

Le saviez-vous ?

Le forfait communal, à verser chaque année à l'école privée Saint François, est une dépense obligatoire pour la commune (principe de parité entre l'enseignement privé et l'enseignement public). Il est calculé tous les ans sur la base des dépenses effectuées pour l'école publique de la Roche Blanche.

En 2023, les dépenses réalisées pour l'école publique se sont élevées à 173 338 € ce qui représente un coût :

- Pour les élèves de maternelles de 2 107,63 €
- Pour les élèves de classe primaire de 564,39 €.

Ce sont les montants que verse la commune pour chaque enfant mendulphin scolarisé à Saint-François pour cette nouvelle année scolaire. La commune participe également aux activités extra-scolaires (sorties, spectacles, voyages, intervenants...) des enfants de l'école publique et de l'école privée.

Cette participation est déterminée en fonction des dépenses réalisées l'année précédente.

Pour l'année scolaire 2024-2025, le montant de cette participation s'élève à 23,50 € par enfant.

I Numéros utiles

Services municipaux

- Mairie • accueil@saintmolf.fr
02 40 62 50 77
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9 h/12 h - 13 h 30/16 h 30
mercredi, samedi : 9 h/12 h
mairie-saint-molf.fr
- Agence postale en mairie
02 40 62 51 28
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9 h/12 h - 13 h 30/15 h 30
mercredi, samedi : 9 h/12 h
- Police municipale pluricommunale
02 40 42 88 70
- Restaurant scolaire :
salle de la Roche Blanche,
rue de la Roche Blanche
restaurant@saintmolf.fr
02 40 62 54 10
- La Récré Multicolore
(Service enfance jeunesse)
rue de la Roche Blanche
enfance@saintmolf.fr
ou jeunesse@saintmolf.fr
02 40 62 58 43
- La Salorge des Doudous
(micro-crèche) • creche@saintmolf.fr
02 40 01 58 39
- RPE Relais petite enfance
intercommunal du Pays Blanc
06 72 09 69 48
relaisdupaysblanc@laturballe.fr
- Bibliothèque pour Tous
06 81 40 17 73
6 rue de la Duchesse Anne
Mercredi, samedi et dimanche :
de 10 h 30 à 12 h 30

Autres services publics

- Site officiel de l'administration
française : service-public.fr
- Office de Tourisme intercommunal
La Baule-Presqu'île de Guérande
02 40 62 58 99
labaule-guerande.com
- Transports collectifs Aléop
Pays de la Loire • 09 69 39 40 44
aleop.paysdelaloire.fr
- Refuge pour animaux
02 40 53 08 21 • Kerdino - Guérande
- Gendarmerie • 02 40 24 90 42 ou 17
2 rue Roger Camaret - Guérande

- France Travail
3 bis rue des Noëlls - La Baule
- Mission locale • 02 40 42 96 76
2 rue Louis Éon - Guérande
- Lila Presqu'île • 02 40 620 620
lila.presquile@lilapresquile.fr

Établissements scolaires

- École publique de la Roche Blanche
02 40 62 59 69
ce.04400865b@ac-nantes.fr
- École privée Saint-François
02 40 62 58 95
ec.st-molf.st-francois@ec44.fr
- Lycée professionnel privé Kerguéneq
02 40 24 91 55 • kerguenec.net

Santé/Social

- Maison médicale
26 rue de la Duchesse Anne
- Médecins • 02 40 62 52 52
- Dentistes • 02 40 62 55 04
- Infirmières/infirmiers • 06 73 81 32 91
- Kinésithérapeute • 02 44 07 74 01
22 rue de la Duchesse Anne
- Cabinet médical
11 place de l'Abbé Biré
- Ostéopathe • 06 11 66 37 33
- Infirmières/infirmiers • 06 40 26 93 84
- Pharmacie des Salants
02 40 62 51 00 31 • rue de la Duchesse Anne
- CAPS (Centre d'accueil et de
permanence de soins) : appeler le
15 avant de vous rendre au CAPS !
Avenue Pierre de la Bouéxière - Guérande
- Centre médico-social (assistantes
sociales et PMI - consultation des
nourrissons) : Espace départemental
des solidarités • 02 40 24 92 35
Guérande
- CLIC éclair'age (+ 60 ans - handicap)
1 faubourg Saint-Anne
Guérande • 02 40 62 64 64
cliceclairage.com
- CAF (allocations familiales) •
Guérande • 02 40 15 67 90 • caf.fr

Culte

- Paroisse Sainte-Anne du Pays Blanc
(Presbytère) 21 rue du Maréchal
Leclerc - La Turballe • 09 65 26 65 36
www.paroissesdupaysblanc.fr

Point justice - Saint-Nazaire Ouest



Lieu d'accueil pour
des questions d'ordre
juridique, informations
gratuites sur les droits et
obligations. Permanences d'aide aux victimes et
de conciliation. Espace civique Jacques DUBE
1 bis, rue des ajoncs - 44600 Saint-Nazaire
Prise de rendez-vous au 02 28 55 99 73
du lundi après-midi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.



Accueil libre
entre 9h30 et
11h30 - gratuit,
sans inscription
et anonyme. Pour les enfants de 0 à 6 ans
accompagnés de leurs parents, grands-parents et
pour les futurs parents. Plus d'informations
pep-atlantique-anjou.fr
Contact : laep-lesmotsdoux@lespep44-49.org
ou Anne-Laure DYÉ, coordinatrice accueillante
LAEP Les Mots Doux - 06 22 31 87 38



Retrouvez tous les dispositifs
nationaux proposant du soutien
psychologique par téléphone, tchat, Internet. On
peut appeler ces lignes quand on se sent angoissé,
qu'on a besoin de parler ou qu'on cherche de
l'aide. psycom.org/sorienter/les-lignes-decoute

N° pour toute urgence : 112 (pour les personnes
sourdes et malentendantes ou quand l'alerte exige
la discrétion orale : SMS au 114 ou application
smartphone "Urgence 114")

Centre antipoison : 02 41 48 21 21

SAMU/CAPS : 15 - Sapeurs-pompiers : 18

Police secours : 17 ou 02 40 24 90 42

Police pluricommunale : 02 40 42 88 70

Pharmacie de garde : 37 27 (appel payant)

Médecins de garde : 116 117 - Samu social : 115

Victimes ou témoins :

- enfants en danger (violences physiques et/ou
psychologiques) : 119
- femmes victimes de violence 24h/24 - 7j/7 : 3919

Coupure ou dommage ligne téléphonique
> France Télécom - Orange : 39 00

- signalement en ligne sur dommages-reseaux.orange.fr
- application pour smartphone "Orange dommages réseaux"

Coupure ou dommage ligne électrique

> Enedis : 09 726 750 44 - Application "Enedis à mes côtés"
Assainissement de la Presqu'île de Guérande Veolia
Pour nous joindre en toutes circonstances,
7j/7 et 24h/24 - 02 51 76 02 67 - Un engagement
d'intervention dans un délai de moins d'une heure

I Tribune de la minorité

Civilités et incivilités

À plusieurs reprises, les élus de la minorité ont été approchés par des propriétaires en délicatesse avec leur voisinage pour des problèmes de respect des règles d'urbanisme. Il importe de rappeler que toute adjonction, construction d'annexe, de clôture, toute modification de façade doit se faire en respectant les règles, en particulier pour ce qui concerne le recul par rapport à la voirie ou aux limites de propriété. Certains cas sont exonérés de toute demande, d'autres nécessitent une « Déclaration préalable » ou un « Permis de construire ».

Nous avons pu constater que la construction de nombreux abris de jardins et autres locaux supplémentaires ou la transformation de garages en pièce de vie ont été réalisées sans que les autorisations aient été demandées. Cela entraîne, outre des conflits de voisinage, un non paiement de la fiscalité correspondante. Le règlement des conflits de voisinage est toujours difficile et plus la situation reste en l'état, sans volonté réelle de les résoudre, plus ils deviennent complexes, s'accompagnant de disputes, d'injures, d'accusations de toutes sortes. Il nous semble important que l'autorité municipale soit rétablie dans ce domaine, avec une vérification visuelle des constructions et transformations effectuées en les comparant aux autorisations d'urbanisme demandées, si elles l'ont été ! Nous pensons que ce chantier pourrait se dérouler après la fin de la révision du PLU, actuellement en cours. Cela laisserait le temps aux personnes de bonne foi, ignorant la nécessité d'une demande d'autorisation, de se mettre en règle avec la Loi.

Un autre point a attiré notre attention : les incivilités « urbaines ». Deux exemples pour les illustrer. En premier la taille des haies le long des voies piétonnes : trottoirs ou autres. Une haie est toujours plus agréable qu'un mur ou une clôture en maçonnerie, métal ou plastique. Mais elle doit être entretenue par son propriétaire et une largeur de 1.40 m minimale doit être conservée en permanence pour permettre la circulation des poussettes d'enfants, chariots de courses, fauteuils roulants, ...

Un second exemple d'incivilité, l'occupation dangereuse de la voie piétonne/cyclable le long du parking du supermarché route de la Turballe. Un camping-car l'obstruait il y a quelques jours. Après avoir constaté qu'il bouchait « le trottoir », le conducteur déjeunait tranquillement sans être conscient du danger. Ajoutons les nombreux emballages de friandises qui jalonnent cette voie de circulation douce.

La vie en commun dans notre petite cité nécessite que chacun prenne en compte ses exigences.

Pensons-y !

Dominique DEHAIS (Kernodet), Véronique CARDINE (La Ville au Vent), Denis LAPADU-HARGUES (Pennemont), Didier ROUFFIGNAC (Le Petit Clin)

Pour nous contacter : minorite.saint.molf@gmail.com

Les tribunes sont désormais à retrouver sur [mairie-saint-molf](#), rubrique **ACTIONS MUNICIPALES** > La communication municipale > Membres de la minorité

I Infos pratiques

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale ! Retrouvez vos accueils ouverts toute l'année.

Mairie : **lundi, mardi, jeudi, vendredi** : 9 h – 12 h / 13 h 30 – 16 h 30 • **mercredi, samedi** : 9 h – 12 h

Agence postale : **lundi, mardi, jeudi, vendredi** : 9 h – 12 h / 13 h 30 – 15 h 30 • **mercredi, samedi** : 9 h – 12 h

Service de mobilité solidaire à Saint-Molf, en lien avec l'association "Horizon des Ans sur la Côte du Pays Blanc".

Si ce service vous intéresse, appelez le 06 46 18 64 44

Infos : mairie-saint-molf.fr/mobilite-solidaire-sur-la-commune/



Vous êtes nouveau à Saint-Molf ?

Habitants, commerçants ambulants, professionnels : signalez-vous en mairie !

un lieu unique pour toutes vos démarches administratives

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec Internet ?

Votre Espace France Services, basé à La Poste de Saint-Lyphard, est là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise, pré-demande de carte d'identité ou passeport, carte vitale, attestation de droit, dossier de retraite, dossier France Travail...

Maison France Services de Saint-Lyphard

2 rue de la Brière
44410 Saint-lyphard

Horaires :
du lundi au vendredi
de 9 h 30 à 12 h et 14 h
à 16 h 30 samedi de 9 h 30 à 12 h.
Tél. 02 28 54 34 83



ÉTAT CIVIL

Tous nos vœux de bonheur à...

PELÉ Elise & LE FUR David - 13/04/2024
 VANNIER Adeline & RENAULT Alexandre - 18/05/2024
 CHEMINAND Maité & VOLANT Michel - 18/05/2024
 LAMBERT Sylvie & GUEGUEN Pascal - 25/05/2024
 FRAGNIER Sandra & GOUACHE Maxime - 15/06/2024
 LABERGRIS Anne-Lise & SILVA COSTA Raphaël - 22/06/2024
 BIRIEN Christine & GIMBERT Joël - 28/06/2024
 HERVY Amandine & BOMAL Clément - 06/07/2024
 RIORTEAUD Agnès & MUSLER Xavier - 13/07/2024
 VIAUD Corinné & PENEK Stéphane - 27/07/2024
 DROZ-BARTHOLET Céline & VIVIEN Didier - 14/08/2024
 POTOINE Dominique & CARDON Arnaud - 17/08/2024
 HONSBERGER Amandine & COSSADE Benjamin - 24/08/2024
 KELDER Béatrice & THOMAS Loïc - 24/08/2024



Bienvenue à...

CAILLEAU Valentine - 04/03/2024
 FORGET Maël - 20/03/2024
 CHICA Esmée - 23/04/2024
 RICHARD Gabin - 18/04/2024
 GEORGIN PELLIER Thalia - 26/04/2024
 GOUGEON Antonin - 31/07/2024
 MIGNÉ Emy - 27/08/2024



Ils nous ont quittés...

MORICE Woolfran - 14/04/2024
 MOREAU Hubert - 23/05/2024
 GUILLON Françoise (épouse ROUSSEAU) - 29/06/2024
 BODIN-HULLIN Bertrand - 21/07/2024
 HOUGARD Erwan - 25/07/2024
 LEGODIVES Daniel - 06/08/2024



RÉSERVEZ LA DATE !

jusqu'au au 29/11	Inscription au repas de fin d'année
24 novembre	Un arbre pour l'avenir, prix maisons fleuries - Centre culturel
27 novembre	Le P'tit labo parents / enfants - École de la Roche Blanchel
30 novembre, 1^{er} décembre	Marché de Noël - Salle des sports (Noël en fête)
6 décembre	Marché de Noël - Lycée Kerguéneq
7 décembre	Atelier duo parents / enfants - Centre culturel (voir en page 17)
12 décembre	Repair Café - Tiers-lieu "Épices et tout" (tous les 2e jeudis du mois)
14 décembre	Repas de fin d'année - Kerguéneq (voir en page 11)
19 décembre	Distribution composteurs - Salle des sports (Cap Atlantique)
20 décembre	Don du sang - Salle polyvalente de Saillé
20 décembre	Gala de Noël - Salle des sports (Presqu'île GR)
21 décembre	Boom de Noël - Centre culturel (Mendul'Zelles)
17 janvier	Vœux du Maire à la population - Kerguéneq
12, 13 avril	Compétition d'escalade - Salle des sports (Voies salées)



Retrouvez toutes les animations du Parc naturel régional de Brière et notamment l'agenda des sorties dans le cadre des Atlas de la Biodiversité Communale sur parc-naturel-briere.com

Le CPIE Loire-Océane (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) propose des événements toute l'année : sorties nature, conférences, chantiers participatifs... toutes les dates sur cpie-loireoceanne.com.



Tout au long de l'année, l'Office de tourisme intercommunal La Baule - Presqu'île de Guérande recense les différents événements (expositions, concerts, spectacles, visites guidées, etc.) organisés en presqu'île de Guérande. Le guide des animations et sorties vous permet d'avoir accès aux manifestations programmées à proximité durant les quinze prochains jours sur labaule-guerande.com/guide-des-animations.html

Ets COUPRIE Vincent

BOIS - ALU - PVC - MIXTE



- Fenêtres • Volets • Stores
- Portes • Portails
- Vitrages • Motorisations
- Portes de garage • Parquets
- Électricité • Plomberie

Pose exceptionnelle et exclusive*



3 route du Rêveri - 44350 SAINT-MOLF

Tél. 02 40 24 15 84 - Port. 06 71 01 61 83 - Fax 02 40 11 13 60

www.couprivincent.com - vincentcouprie@orange.fr

* Dépose systématique des vieux bâtis sans dégât et sans plus value

AUDOUIN PROPRETÉ

06 88 18 31 71

audouin.proprete@gmail.com

Société de nettoyage

Aurore Audouin



Domaine du Mès

Océan et Nature ★★★★★

Location mobil-homes & cottages

Piscines couvertes et chauffées - toboggan aquatique

Jeux enfants - terrain multisports - bar - food trucks

WWW.DOMAINEDUMES.FR

CONTACT@DOMAINEDUMES.FR

30 ROUTE DE MESQUER
44350 - SAINT MOLF

02 40 22 41 99

Producteurs de légumes et fruits
biologiques - SAINT-MOLF

Horaires 2024



TOUTE L'ANNEE

Mercredi et vendredi de 16h30 à 19h

EN SAISON

Lundi, Mercredi et Vendredi de 16h30 à 19h

19 Rue de la Roche Blanche 44350 Saint Molf

06 46 26 92 16



lejardindaliwen@gmail.com



Jean-Louis BERTHE



PEINTURE

DÉCORATION - PAPIERS PEINTS

RAVALEMENT - REVÊTEMENTS

Sols et murs

1, Théléac - 44350 SAINT MOLF

@ contact@ent-berthe.fr 02 40 62 52 65

Le Sel de
Guerande

Gros sel
Fleur de sel
Sel aromatisé
Sel agricole
Gîte Paysan, Visite de saline



La salorge de Rostu

Nicolas Arnould et Ursula Weiss
Pen d'hué - F 44350 Saint Molf

Salorge@free.fr



Aden by Cécile

COIFFEUSE A DOMICILE

07 87 00 25 96

Toutes les
informations
actualisées sur
mairie-saint-molf.fr